



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 121790

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les suppressions de postes dans l'enseignement privé sous contrat dans le cadre du budget 2007. En effet, l'enseignement privé sous contrat voit augmenter le nombre d'élèves d'année en année, et peut difficilement supporter une coupe de personnel. Le corps enseignant de ces établissements s'inquiète des mesures annoncées pour la rentrée 2007. Parfois, l'enseignement privé est le seul disponible, comme dans certaines villes d'Ardèche. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant à la suppression de ces postes.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121790

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3487